RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION AFRICAINE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES D'AUDIT ANGLOPHONE (AFROSAI-E)
À LA 11ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFROSAI

PRÉSENTÉ PAR M. JUNIAS ETUNA KANDJEKE, COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA NAMIBIE

(PRETORIA, AFRIQUE DU SUD – 14 OCTOBRE 2008)

****

CONTEXTE

01. L'objectif de ce rapport est d'apporter au lecteur un résumé des activités de l'**AFROSAI-E** durant la période allant de la 10ème à la 11ème assemblée générale de l'AFROSAI.

02. Des informations complémentaires concernant les activités de l'**AFROSAI-E** se trouvent dans les programmes sociaux sur trois ans adoptés par le conseil des gouverneurs de l'AFROSAI-E, ainsi que les plans de travail annuels et les rapports établis par le secrétariat concernant les informations générales des membres et des intervenants extérieurs. Ceci comprend un rapport annuel séparé qui fournit un résumé transversal de la situation dans les diverses institutions supérieures d'audit de la région qui sont les bénéficiaires des services en cours fournis par l'AFROSAI-E avec un soutien inestimable des donateurs à court et moyen termes.

03. Les SAI anglophones ont été impliquées dans le processus de renforcement des capacités depuis 1998 lorsque les premières mesures ont été prises par les équipes des projets pour développer les instruments de conseils pour les audits et les matériaux de formation. Depuis ce moment-là, le sous-groupe a effectué plusieurs changements concernant son *modus operandi* afin d'adopter l'approche la plus efficace et la plus rentable pour permettre aux membres de se soutenir les uns les autres à travers leur secrétariat pour augmenter leurs capacités afin de réussir leur mandat.

04. L'élan des programmes de soutien actuels de l'**AFROSAI-E** est un indicateur de l'engagement au développement durable de la région pour la fonction de l'audit. La standardisation progressive des approches et

procédures de l'audit dans les divers bureaux d'audit nationaux facilite la formation et le développement supplémentaires, en augmentant par exemple le nombre d'auditeurs qui peuvent assister en tant que formateurs ou en aidant avec le travail de développement. La mise en réseau entre les auditeurs des pays membres est également en hausse suite à l'harmonisation de la fonction d'audit.

05. Les membres de l'AFROSAI-E soutiennent sans réserve une coopération plus rapprochée qui est apparue durant les trois dernières années avec les sous-groupes français et arabes en Afrique à travers l'influence unificatrice d'une organisation internationale vivifiante, l'AFROSAI. A cet égard, l'AFROSAI-E accueille cette position adoptée par l'AFROSAI selon laquelle les différents sous-groupes linguistiques, tout en partageant et en apprenant les uns des autres, continueront tous à prendre la responsabilité d'aborder la formation et le développement des besoins de leurs respectives SAI membres.

LOGIQUE D'INTERVENTION

06. Les objectifs de l'AFROSAI-E sont restés inchangés depuis qu'ils ont été adoptés par le Commissaire aux Comptes en avril 2005, c'est-à-dire:

OBJECTIF 1 *l'AFROSAI-E coopère avec et aide ses SAI membres à développer et mettre en oeuvre des stratégies institutionnelles de renforcement.*

OBJECTIF 2 *l'AFROSAI-E coopère avec et aide ses SAI membres à acquérir la capacité voulue pour remplir ses mandats.*

OBJECTIF 3 *l'AFROSAI-E s'efforce continuellement d'accroître ses capacités à fournir des services de valeur ajoutée pour les SAI dans la région.*

07. Pour aider à réaliser ces objectifs, un cadre régional de renforcement des capacités a été élaboré en 2005. Celui-ci identifie neuf domaines dans lesquels les SAI doivent se concentrer afin de faire face à leurs besoins pour un développement stratégique et professionnel. Ce cadre a été complété par un modèle de renforcement des capacités qui contient un mécanisme d'auto-évaluation pour classer la SAI sur une échelle de 1 à 5 sur la voie de la préparation globale pour réussir son mandat. Le Commissaire aux Comptes de la région a entrepris en mars 2006 de réussir à atteindre le niveau trois de ce modèle jusqu'à la fin de l'année 2009. Bien que cette entreprise semble avoir été un peu optimiste, elle sert néanmoins de bonne indication concernant la détermination du Commissaire aux Comptes pour améliorer collectivement le niveau de la performance de l'audit de la région.

08. le premier objectif de l'AFROSAI-E cible la capacité de la SAI à fonctionner efficacement en tant qu'institution alors que le deuxième objectif se focalise sur le développement technique et la main d'œuvre. Le troisième objectif recherche à placer l'AFROSAI-E comme une organisation plausible dans la région et sur le continent de telle sorte qu'elle pourra promouvoir efficacement les intérêts de tous ses membres.

09. Au mois de mars 2006 le conseil d'administration a identifié les six impératifs stratégiques suivants auxquels les SAI membres, avec l'aide de leur secrétariat, s'intéresseraient durant la période de trois ans allant de 2007 à 2009 afin d'entraîner des améliorations significatives dans leurs environnements de travail et ainsi également dans la performance de leur travail :

(1) Obtenir un niveau d'*indépendance* aussi important que possible dans les circonstances actuelles.
(2) Améliorer l'infrastructure de l'*information technologique* et optimiser son utilisation.
(3) Appliquer les meilleures pratiques de la *gestion des ressources humaines*.
(4) Exercer un *contrôle de qualité* concernant les services d'audit rendus, en ciblant les problèmes techniques et institutionnels.
(5) Promouvoir *l'audit de performance* dans la région pour que des audits de performance significatifs puissent être réalisés.
(6) Améliorer la *communication* et les relations avec les intervenants afin de promouvoir la conscience de la fonction de la SAI et de son impact sur la société.

Divers facteurs principaux de réussite ont également été identifiés sous chaque impératif stratégique pour réussir à la fin de la période de trois ans.

10. Le statut « d'exécutif » accordé par le secrétariat en ce qui concerne les statuts de l'AFROSAI-E l'oblige à fonctionner de manière dynamique dans l'intérêt général de l'organisation. Ceci inclut l'exploitation des nouvelles possibilités et, si nécessaire, le fait de déterminer à nouveau des priorités dans les domaines stratégiques ciblés déterminé par le conseil d'administration. Cette capacité de manœuvrer permet au secrétariat de saisir les occasions dès qu'elles arrivent et d'obtenir les meilleurs avantages individuels ou collectifs pour les SAI membres tout en améliorant la viabilité de l'organisation dans son ensemble en introduisant des idées et des initiatives innovantes comme le prévoit le cadre du renforcement des capacités institutionnelles.

ACTIVITÉS

11. Depuis plus de dix ans maintenant, les activités de l'**AFROSAI-E** ont été rendues possibles par le soutien des donateurs reçu par les gouvernements de Suède et de Hollande. L'aide technique et de gestion est fournie simultanément par les bureaux d'audit de ces deux pays. Les membres de l'AFROSAI-E contribuent à 70% des cotisations annuelles d'adhésion vers les dépenses de fonctionnement du secrétariat de l'AFROSAI-E en Afrique du Sud.

12. L'initiative de développement (IDI) INTOSAI a initialement fourni un soutien technique et financier pour la formation de formateurs mais, durant la période de révision, ce soutien a été étendu afin d'y inclure d'autres activités telles que la révision des besoins institutionnels, l'organisation stratégique et opérationnelle, la gestion de qualité, la détection des fraudes lors de l'audit et le développement d'un modèle de fichiers d'audits et de conseils sur les performances des rapports pour les SAI.

13. Depuis 2005, les réunions officielles du conseil d'administration ont eu lieu en Tanzanie, en Angola, au Mexique et au Botswana. L'AFROSAI-E se compose actuellement de vingt et une Institutions Supérieures d'Audit anglophones et portugaises en Afrique. Le conseil d'administration se compose de chefs de toutes les Institutions Supérieures d'Audit qui sont les membres de l'AFROSAI-E. Chaque membre du conseil est affecté à un des quatre sous-comités qui ont été mis en place pour examiner et faire des recommandations au conseil concernant les sujets relatifs au renforcement des capacités, aux ressources humaines, aux finances et à l'audit.

14. les réunions des comités d'organisation et techniques de l'AFROSAI-E ont eu lieu annuellement depuis 2005. En moyenne, 65% des activités organisées pour les années 2005, 2006 et 2007 ont été effectuées. 19% ont été reportées principalement pour cause de contraintes de capacités alors que 16% étaient des projets en cours.

15. Le synopsis suivant propose une indication de la nature et de l'étendue des principales activités de l'**AFROSAI-E**:

    a) Le nombre d'événements qui a eu lieu sous les auspices de l'AFROSAI-E est passé de 27 en 2005 à 71 en 2008. ces événements comprennent les réunions de gestion formelle, les ateliers de développement, les interventions de formation régionales, ainsi que les réunions de coopération et les visites de soutien aux SAI membres. La durée moyenne des 62 événements qui a eu lieu en 2007 est de 4.3 jours par événements.

    b) Il y a eu une augmentation marquée du nombre de visites de soutien sur le site et de formations internes fournies aux SAI, passant de 9

en 2005 à 25 en 2008. Ceci est conforme à l'orientation stratégique donnée par le conseil d'administration qui exige une approche impliquée plus pratique pour soutenir les SAI.

c) En 2008 les événements prévus prendront environ 358 jours ouvrables au total, en utilisant 162 personnes dont 37% sont des femmes.

d) Environ 44% des besoins des personnes ressources sont fournis comme étant des contributions en nature par les SAI membres, 32% par le secrétariat de l'AFROSAI-E et 24% par les partenaires institutionnels de l'Europe.

e) Le montant utilisé pour les frais professionnels est passé de 34% du total des dépenses en 2005 à 43% en 2007. Le pourcentage des frais professionnels appliqués au progrès technique et au progrès institutionnel durant la même période est passé de 47% à 56%. Ces chiffres indiquent un investissement croissant dans la recherche et le développement technique et une approche plus économique pour la prestation de formation.

f) Durant l'année 2006 le concept d'utilisation de l'option de récupération des coûts pour financer les activités de soutien de l'AFROSAI-E a été introduit dans une SAI de la région. Durant l'année 2007, les projets de développement de coopération avec cinq SAI membres ont été gérés sur une base de récupération des coûts. Ces projets ont continué en 2008 et il y a actuellement six projets en cours.

g) Un accord sur trois ans avec la banque mondiale pour soutenir quatre projets importants dans la région a été activé en 2008. Celui-ci comprend :

- L'encouragement de l'utilisation de la technologie d'information dans les rapports d'audit.
- La professionnalisation de l'audit du secteur public.
- L'audit d'un gouvernement local.
- L'audit des systèmes de gestion financière.

h) Le Commissaire aux Comptes a tenu une table ronde concernant l'indépendance des SAI au Botswana au mois de mars 2008. Une petite équipe de projet a, par la suite, effectué des recherches supplémentaires sur le sujet et le sentiment général semble être que ce sujet peut est abordé d'une meilleure façon à un niveau macro par l'AFROSAI plutôt que par les différents sous-groupes linguistiques.

i) Un atelier sur l'assurance de la qualité a été développé et présenté dans la région en 2006. Un manuel concernant la gestion de qualité a été élaboré en 2007. Le manuel a été approuvé par le comité technique et lancé lors de la mise à jour technique au mois de novembre 2007. A partir de 2008, les examens de qualité seront effectués dans les SAI membres sur une base rotative sur une période de trois ans ou sur demande.

j) Le cours AFROSAI-E comportant trois modules sur l'audit de performance a eu lieu en 2005 et 2006. Il a été suivi par deux audits parallèles effectués simultanément par un certain nombre de SAI en 2006. Durant l'année 2007, un modèle du manuel d'utilisateur de l'audit de performance a été établi et testé dans une SAI. Le manuel a été approuvé par le comité technique et lancé lors de la mise à jour technique du mois de novembre 2007. Les examens de l'assurance de qualité de l'audit de performance ont ensuite été effectués dans deux SAI de la région.

L'audit de performance et la responsabilité ont été débattus par le Commissaire aux Comptes du Botswana au mois de mars 2008. Des conseils pour l'audit du temps d'attente ont été développés en 2008 et le cours sur l'audit de performance comprenant 3 modules a été modifié. Les auditeurs de performance sélectionnés ont alors été formés pour présenter les cours. La présentation des cours remaniés a débuté au mois de septembre 2008. Un programme en deux parties sur la gestion de l'audit de performance a également été proposé en 2008 et celui-ci sera suivi par un atelier d'analyse de données pour les auditeurs de performance perfectionnés en 2009.

k) Une ébauche de la stratégie de communication pour les SAI a été développée et testée dans une SAI en 2006 et acceptée par le conseil d'administration au mois de mars 2007. Des didacticiels pour un atelier de communication ainsi qu'un bon guide pratique sur le sujet ont été élaborés en 2007. Cependant, la mise en oeuvre de l'atelier pour les SAI a été suspendue en attendant la désignation des directeurs de communication du secrétariat.

CONCLUSION

16. Comme la dynamique des initiatives de l'AFROSAI-E de la région continuent de s'accroître, les attentes qui sont en cours de création ont besoin de réponses. Les problèmes principaux tels que la direction, la gestion des ressources humaines, la stratégie de communication et le soutien du comité des comptes publics qui ont un effet profond sur l'efficacité globale de la SAI, restent en veilleuse pour l'instant pendant que les projets actuels suivent leurs cours.

Dans la région de la SADC, les commissaires aux comptes ont soutenu l'organisation du développement communautaire de l'Afrique du Sud pour les comités des comptes publics (SADCOPAC). Certaines des résolutions de la SADCOPAC sont le fait que leurs livres seront vérifiés par le commissaire aux comptes de la SADC,(et cela a été mis en oeuvre pour l'exercice fiscal de 2007/2008) et l'autre résolution est le fait que les déclarations de Lima et du Mexique sur l'indépendance des SAI seront mises en œuvre par les pays membres et le rapport sur le progrès fait à la réunion annuelle générale de la SADCOSAI au Zambie en 2009. L'AFROSAI-E se félicite du soutien du comité des comptes publics.